



MOT DE LA RÉDACTION

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Les Journées de formation en prévention de la criminalité 2012 | 2 |
| La « cyberprédation », un phénomène encore méconnu... | 4 |
| La Mac-Gang : un outil inédit d'évaluation de l'adhésion à la culture de gang | 9 |
| Un regard neuf sur le phénomène des gangs de rue | 12 |
| La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants : de <i>Tu veux sortir de ta gang?</i> à <i>Sortie de secours</i> | 14 |

Ce numéro du BIP jette un regard sur certaines des réalisations liées au [Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2011-2014](#). Le ministère de la Sécurité publique (MSP) et ses partenaires sont responsables de plusieurs mesures de prévention et d'intervention auprès des jeunes concernant non seulement la prévention de l'adhésion aux gangs, mais aussi celle de la délinquance juvénile et de l'exploitation sexuelle. À cet égard, M^{me} Diana Bélice, coordonnatrice et agente de mobilisation du programme *Sortie de secours* de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, nous présente un aperçu d'une démarche et des résultats obtenus auprès de jeunes souhaitant quitter l'univers des gangs.

La bonification de la pratique et de l'intervention constitue une préoccupation constante au MSP. Le BIP se veut aussi un outil de transfert de connaissances visant à favoriser une réflexion ouverte afin d'appréhender les réalités contemporaines et notre environnement. M^{me} Chantal Fredette, récipiendaire de la bourse doctorale du Fonds de recherche du Québec Société et culture (FRQSC) octroyée dans le cadre de l'« Action concertée – Programme thématique : Le phénomène des gangs de rue/Concours 2010-2011 », nous propose un texte sur les résultats préliminaires de sa recherche concernant la culture des gangs de rue comme mesure de l'affiliation. M^{me} Sylvie Hamel, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières, nous présente une synthèse des connaissances sur le phénomène des gangs, tel qu'il se manifeste au Québec, en Amérique et ailleurs dans le monde. Ces deux dernières recherches ont d'ailleurs fait l'objet de conférences présentées lors des [Journées de formation en prévention de la criminalité 2012](#) qui ont eu lieu à Montréal les 7 et 8 novembre 2012. À ce propos, nous vous offrons un retour critique sur ces journées, qui ont réuni plus de 200 participants d'horizons très différents.

Enfin, une réflexion sur la cyberprédation vous est également offerte par un conseiller à la Direction de la prévention et de l'organisation policière au MSP, M. Hugo Couture. Refrain mille fois chanté, notre monde change à une vitesse fulgurante. Les grands bouleversements suivant les avancées en matière de technologies de l'information et de communication (TIC) et leur accessibilité se répercutent dans plusieurs sphères de notre vie et plusieurs manifestations de cette réalité sont préoccupantes. L'inaction n'est pas envisageable. Néanmoins, aller au-delà des perceptions véhiculées par les médias concernant les menaces possibles émanant d'Internet et des TIC est nécessaire.

Bonne lecture!

LES JOURNÉES DE FORMATION EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ 2012

Les chercheurs du Québec, dans le domaine de l'intervention sociale, produisent une quantité importante de connaissances. L'intervenant, qu'il soit policier, travailleur de rue ou éducateur spécialisé, est rapidement enseveli sous une tonne d'information souvent contradictoire ou présentée de façon indigeste. Pris dans le maelström du quotidien, il ne lui reste que peu de temps pour fouiller les publications récentes afin de trouver des indications pour améliorer sa pratique.

Établir des processus simples et conviviaux pour faciliter le transfert des connaissances s'avère donc nécessaire. C'était un des objectifs des [Journées de formation en prévention de la criminalité 2012](#) qui ont eu lieu à Montréal les 7 et 8 novembre 2012. Bien que fier de cette réalisation, le MSP est conscient des défis que cela représente et des difficultés encourues. Beaucoup de participants nous ont exprimé le désir d'avoir des ateliers portant sur des expériences

concrètes et sur des outils applicables dans leurs pratiques. Certains participants ont indiqué que trop d'ateliers présentaient des résultats de recherche et des statistiques qui ne pouvaient être directement mis en relation avec le travail des participants. Cela s'est reflété dans l'appréciation du choix des conférenciers, plus de 40 % des participants ayant déclaré n'avoir pas du tout été, peu ou moyennement satisfaits des ateliers. Toutefois, 80 % des participants ont déclaré être satisfaits ou tout à fait satisfaits du déroulement des journées de formation.

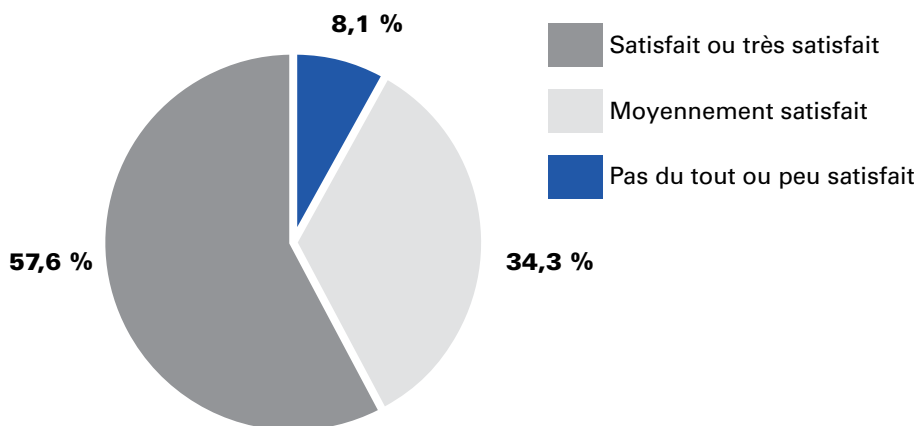
En conférence d'ouverture, M. Michel Parazelli, professeur à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal et directeur de la revue *Nouvelles pratiques sociales*, a donné le ton aux deux journées. Il a démontré qu'il est ardu d'établir une communication féconde entre des acteurs qui ne parlent pas le même langage. Faire l'archéologie des savoirs liés aux interventions sociales devant un public

aux prises avec des problèmes résolument concrets était un défi périlleux. La réflexion n'en demeure pas moins essentielle. Les bonnes pratiques, issues de données probantes, nécessitent une méthodologie évaluative stricte qui ne peut prendre en compte l'ensemble des variables qu'implique une intervention auprès d'un jeune en difficulté. Ayant fortement teinté les décisions et les actions gouvernementales, la tendance des bonnes pratiques a donc une incidence directe sur les interventions réalisées auprès des jeunes. Voilà pourquoi il importe de s'en préoccuper et de comprendre les tenants et les aboutissants des théories de la production des connaissances.

Au-delà des présentations de ces diverses théories, le professeur Parazelli nous amenait vers la réflexion du « prendre en compte », celle de la réalité vécue par les jeunes, au-delà des théories et des questionnaires psychométriques et celle de l'expérience de l'intervenant; ce que ne prévoient habituellement pas les guides d'application d'un programme à l'intention des jeunes élaboré dans une autre réalité sociale et dans un contexte où les services publics sont organisés très différemment. Ainsi, connaître les facteurs prédictifs et les méthodes éprouvées qui déterminent l'intervention auprès des jeunes est insuffisant.

Savoir, par exemple, que le trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité est un facteur de risque pour l'adhésion aux gangs peut être intéressant et fournir à l'intervenant une prise sur laquelle agir, mais cela n'est pas suffisant pour agir sur une problématique aussi complexe. Comme [M^{me} Catherine Laurier](#) l'a démontré lors de

Graphique 1 - Appréciation du choix des conférenciers

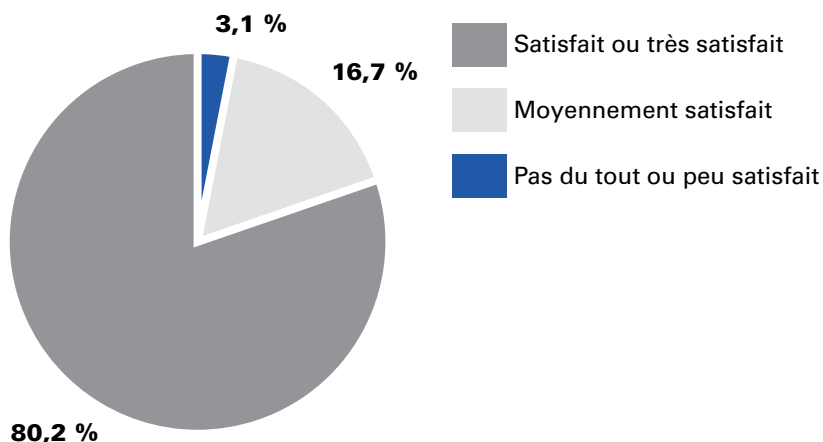


sa conférence intitulée *La santé mentale des jeunes contrevenants associés aux gangs de rue*, les troubles extériorisés d'un jeune (opposition, violence, agressivité) cachent parfois un trouble intériorisé (anxiété, dépression, comportements suicidaires, etc.). L'intervention ciblée seulement sur les comportements visibles, comme la violence, risque ainsi d'être infructueuse. Parmi les jeunes qui ont une longue liste d'infractions à leur actif, qui agissent avec beaucoup d'agressivité et qui présentent une forte opposition par rapport aux intervenants et aux interventions proposées ou imposées, plusieurs vivent une situation de détresse ou, comme le démontre Mme Laurier, ont des symptômes du syndrome de stress post-traumatique.

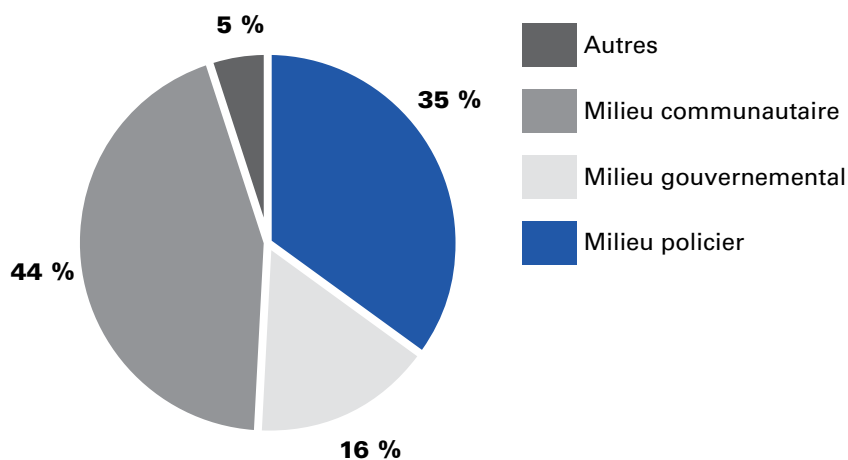
Plusieurs conférenciers ont réussi à allier la recherche et la pratique lors des Journées de formation en prévention de la criminalité 2012. M^{mes} Sylvie Hamel, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et Chantal Fredette, doctorante à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, ont présenté les résultats récents de leur recherche sur les gangs de rue. M^{me} Hamel, a présenté une actualisation des connaissances sur le phénomène qui apporte un éclairage nouveau sur sa compréhension, donc sur le comment agir. Pour ne nommer qu'un exemple, les apports de la psychologie dans la compréhension du phénomène des gangs de rue sont un des éléments qui ont orienté son analyse depuis quelques années. Ce numéro du BIP présente un résumé de la mise à jour des connaissances effectuée par [M^{me} Hamel](#) ainsi qu'un article de [M^{me} Fredette](#) qui résume sa démarche doctorale visant l'élaboration d'un outil mesurant l'adhésion de jeunes contrevenants à la culture de gang.

La bonification des interventions ne se fait pas que par la production de nouvelles connaissances scientifiques. Le partage de l'expérience des intervenants est es-

Graphique 2 - Appréciation du déroulement des Journées de formation 2012



Graphique 3 - Provenance des participants



sentiel à l'évolution des pratiques d'intervention auprès des jeunes en difficulté. M. Jacques Hébert et M^{me} Annie Fontaine ont présenté, respectivement, des aspects concrets concernant l'intervention au moyen des arts martiaux et des sports ainsi que le travail de rue en interaction avec les partenaires.

Il est essentiel de nous interroger sur nos pratiques et d'être en mesure de cerner ce qui favorise la réussite de nos interventions

auprès des jeunes et ce qui peut potentiellement leur être néfaste. C'est d'ailleurs ce qu'a présenté M. Louis-Georges Cournoyer, professeur à l'École de criminologie de Montréal, au moyen de tableaux et de statistiques. Auprès de jeunes hébergés en centre jeunesse, quels sont les ingrédients de l'établissement d'une relation entre un intervenant et son client qui favorisent la réhabilitation? Quelles sont les conditions pour que l'intervention atteigne ses buts? Cette conférence, intitulée *Créer une alliance avec les jeunes contrevenants*, a été

très appréciée par les participants. Bien que ne provenant pas pour la majorité du milieu institutionnel, plusieurs des constats de M. Cournoyer sont utiles pour tous les intervenants souhaitant établir une relation fructueuse avec leur clientèle.

Une grande variété de thématiques ont été abordées lors des Journées de formation en prévention de la criminalité 2012 : la prostitution juvénile, la victimisation des jeunes, la traite des personnes au Canada, la cyberprédation ou encore l'intervention auprès des jeunes filles délinquantes. Beaucoup des présentations ont été déposées dans le site Internet du MSP et des vidéos en version intégrale le seront au courant de 2013.

Une des forces de cet événement consistait à réunir des gens d'horizons très différents autour d'un même sujet : l'intervention auprès des jeunes en difficulté. Peu de colloques réunissent autant d'acteurs des milieux communautaire et policier. Les Journées de formation en prévention de la criminalité permettent de fournir un lieu d'échange aux différents intervenants concernant les problématiques sociales complexes qui demandent des réponses concertées et des actions coordonnées.

L'évolution des pratiques d'intervention auprès des jeunes en difficulté n'est pas diamétralement opposée à l'évolution des connaissances issues de la méthode scientifique. L'état actuel des connaissances s'est, en partie, forgé à partir d'un processus d'essais et d'erreurs. Connaissance et pratique sont indissociables. L'une doit enrichir l'autre et vice-versa. Les nombreux commentaires recueillis par les participants nous permettront de nous améliorer et d'équilibrer la programmation des prochaines journées de formation. •



LA «CYBERPRÉDATION», UN PHÉNOMÈNE ENCORE MÉCONNU...

HUGO COUTURE, conseiller au ministère de la Sécurité publique.

Les [références](#) sont disponibles sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique.

L'article 172.1 du Code criminel interdit expressément le leurre d'enfants sur Internet. Commet une infraction quiconque «au moyen d'un ordinateur» communique avec une personne de moins de 18 ans, ou qu'il croit telle, en vue de faciliter la perpétration d'une infraction. Le leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur rend illégal le fait, pour une personne, de communiquer avec un jeune de moins de 18 ans en vue de faciliter la perpétration d'une infraction de nature sexuelle (agression sexuelle, contacts sexuels, incitation à des contacts sexuels, exhibitionnisme, inceste, pornographie juvénile, bestialité, proxénétisme et enlèvement) à l'égard de cet enfant ou l'enlèvement de cet enfant.

Parmi les menaces que recèle Internet, le leurre d'enfants constitue certainement l'une des infractions criminelles qui ne laissent personne indifférent en raison de la gravité des gestes et des conséquences qu'ils engendrent chez les victimes. La «cyberprédation» apparaît comme un problème particulièrement inquiétant pour les parents qui ne sont pas toujours bien au fait des technologies numériques ni des risques associés à leur usage. Le cyberspace est effectivement un environnement à fort potentiel criminogène dans lequel les mesures de contrôle peuvent s'avérer moins efficaces que dans le monde réel et où les opportunités de commettre des crimes sont abondantes pour des délinquants motivés.

Il facilite non seulement la commission de crimes préexistants, mais génère également de nouvelles infractions comme le leurre informatique, auparavant considéré comme un usage problématique d'Internet avant son inscription au Code criminel.

En ce qui concerne les différentes problématiques associées à l'exploitation sexuelle des mineurs dont le leurre fait partie, Internet n'est ainsi qu'un des multiples lieux où la victimisation s'opère. Or, les mythes et les croyances, par rapport aux victimes d'agression sexuelle et leurs agresseurs, demeurent nombreux et tenaces. Sous un étiquette ou une autre, l'auteur de leurre informatique, l'abuseur d'enfants sur Internet ou ledit

« cyberprédateur » est bien souvent présenté comme un déviant sexuel, d'un certain âge, parcourant la toile sous une fausse identité à la recherche de jeunes victimes aléatoires à agresser hors ligne. Bien que cette figure de cas existe, l'état des connaissances scientifiques actuelles suggère une réalité plus complexe et nuancée.

La prévalence des cas de leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur impliquant des internautes anonymes et inconnus des victimes reste relativement faible à ce jour dans les statistiques officielles. Que les technologies numériques soient utilisées ou non, la grande majorité des crimes sexuels dont sont victimes les enfants et les adolescents sont avant tout commis par des membres de leur famille, des connaissances ou des figures d'autorité. Ainsi, pour le Centre canadien de protection de l'enfance de même que pour la plupart des chercheurs s'intéressant à ces questions, le traitement médiatique du leurre informatique mettant l'accent sur les étrangers, les risques de violence, d'enlèvement et de viols s'avère contre-productif en matière de sensibilisation du public, de prévention de la victimisation et de perception des risques.

Menace perçue ou réelle, qu'en est-il réellement de l'ampleur des cas de leurre d'enfants déclarés à la police au Québec et au Canada? Quels sont les facteurs rendant vulnérables les jeunes à la sollicitation à caractère sexuel sur Internet et comment procèdent les abuseurs d'enfants dans Internet (AEI)? À l'aide de données empiriques et de différentes études réalisées en Amérique du Nord, nous expliquerons dans les lignes qui suivent pourquoi il y a certes lieu de promouvoir un usage sécuritaire des technologies numériques auprès des jeunes sans généraliser les cas, souvent tragiques, mis en exergue dans certains médias.

Le leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur en chiffres

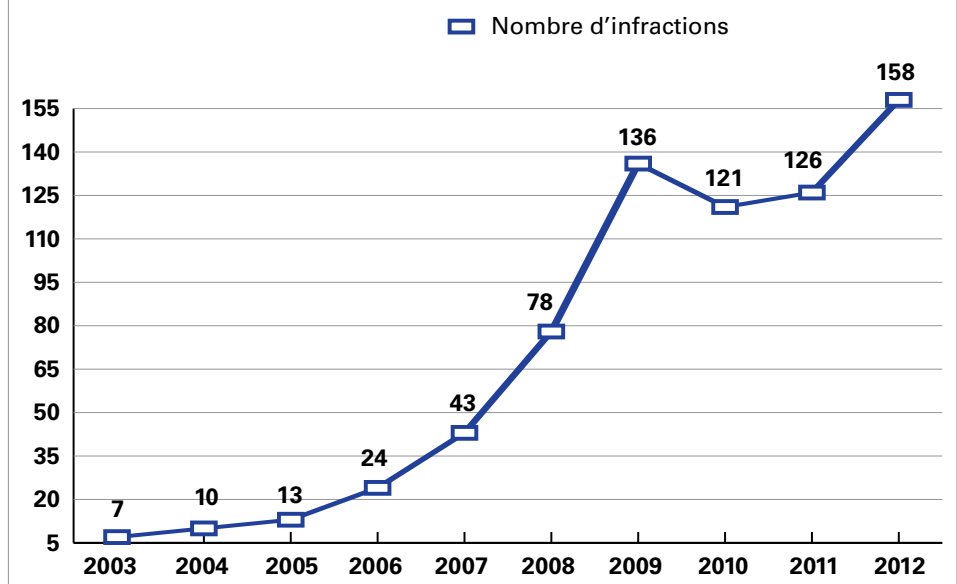
Le leurre et l'ampleur du phénomène demeurent difficiles à chiffrer, notamment en raison de son inscription récente au Code criminel canadien et de la faible proportion des incidents qui sont signalés aux autorités policières.

À l'échelle canadienne, les données recueillies par les services de police indiquent une tendance à la hausse depuis 2005. À titre d'exemple, 411 cas de leurre d'enfants ont été déclarés à la police au Canada en 2009 contre 494 l'année suivante. Entre 2010 et 2011, le taux a également progressé de 10 %. Au Québec, la même hausse s'observe alors que 7 cas ont été enregistrés en 2003 contre 158 en 2012, ce qui représente pour cette dernière année un taux de 1,96 infraction par 100 000 habitants.

Par rapport aux cas de sollicitation sexuelle en ligne qui ne sont pas signalés à la police,

les enquêtes de victimisation permettent d'en apprendre davantage. Dans ces enquêtes, il est toutefois impossible d'isoler les affaires commises par des adultes des cas de sollicitation sexuelle provenant d'autres jeunes. Dans le cadre de l'enquête sociale générale réalisée en 2009, 2 % des Canadiens interrogés ont déclaré qu'au moins un des enfants de 8 à 17 ans de leur ménage avait été leurré ou avait reçu des avances sexuelles en ligne, par exemple, dans un courriel, un message instantané ou un salon de clavardage. Les principaux intéressés n'ayant pas été sondés, ce faible pourcentage sous-estime probablement la prévalence de la sollicitation sexuelle en ligne si l'on met en parallèle les résultats des enquêtes de victimisation américaines couvrant la décennie 2000. Ainsi, 19 % des jeunes Américains sondés en 2000 ont déclaré avoir été la cible de sollicitation sexuelle en ligne contre 13 % en 2005 et 9 % en 2010. Ces résultats indiquent une baisse significative de plus de 50 % des incidents.

Figure 1 : Évolution du nombre d'infractions de leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur, Québec, 2003 à 2012



Source : Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2). Ministère de la Sécurité publique.

Bien qu'elles ne soient pas des mesures officielles des cas de leurre, les données provenant des enquêtes américaines suggèrent une nette amélioration de l'environnement numérique. Les analystes ont par ailleurs démontré que les jeunes Américains ont changé certains de leurs comportements au cours de la dernière décennie en utilisant, par exemple, davantage les paramètres de confidentialité des sites qu'ils visitent. Cette tendance serait due en partie aux campagnes de sensibilisation, à l'implication des parents et aux efforts de l'industrie en matière de promotion d'un usage sécuritaire des technologies numériques. Ainsi, 92 % des jeunes Américains sondés ont déclaré ignorer les sollicitations de nature sexuelle qui leur étaient destinées.

Par ces enquêtes, les chercheurs ont également pu déterminer que près de la moitié des suspects étaient des adolescents visant d'autres jeunes âgés de 14 à 17 ans (entre 43 % à 48 %). Pour leur part, les cas de sollicitation provenant d'adultes âgés de 18 à 21 ans représentaient 20 à 30 % des événements déclarés alors que ceux provenant d'adultes de plus de 21 ans ne représentaient qu'entre 4 % et 9 % des incidents. Plus près de nous, les résultats préliminaires de l'analyse des 264 signalements de leurre par Internet déclarés par le public à la centrale canadienne de signalement Cyberaide.ca entre septembre 2007 et juin 2011 révèlent que 86 % des victimes identifiées étaient des filles et que l'âge médian des victimes était de 13 ans, contre 25 ans pour les suspects lorsque l'âge était divulgué dans le signalement.

Ainsi, tout comme pour le harcèlement et la cyberintimidation, les problématiques auxquels font face les jeunes en ligne impliquent principalement leurs pairs ou des gens qu'ils connaissent et plus rarement des internautes adultes anonymes. À titre d'illustration, Mitchell

et ses collègues (2005) ont démontré à l'aide des données déclarées aux services de police américains que près de la moitié (44 %) des crimes sexuels initiés sur Internet étaient commis par un membre de la famille ou par une personne connue de la victime. L'attention médiatique accordée à la menace du «cyberprédateur» adulte à la recherche de victimes aléatoires apparaît, de cette manière, exagérée pour certains chercheurs américains en raison de son apparente faible prévalence. En insistant également sur les lieux ou les moyens de commission des délits, dans ces cas, les technologies de l'information, il est possible de perdre de vue que certains phénomènes dits nouveaux ne sont parfois que l'extension de diverses réalités et comportements transposés dans les environnements numériques.

« La plupart des cas de sollicitation sexuelle sur Internet impliquent un jeune homme et une adolescente âgée de 14 à 17 ans. »

En ce qui concerne l'augmentation rapide du nombre d'infractions signalées à la police au Canada et au Québec, hausse pareillement remarquée dans d'autres pays occidentaux, il demeure difficile de définir à quoi elle serait attribuable. En l'absence d'information supplémentaire, certaines hypothèses peuvent être formulées. La hausse pourrait ainsi s'expliquer, entre autres, par l'accroissement des efforts de sensibilisation du public et des efforts de détection par les forces policières de même que par l'utilisation accrue d'Internet par la population en général. La mise en place

d'une structure facilitant le signalement par les internautes auxquels s'ajoutent la plus grande accessibilité des divers outils de communication, la popularité des sites de réseautage sociaux et leur usage généralisé par les jeunes pourrait être d'autres pistes à explorer.

Les stratégies mises en œuvre par les abuseurs d'enfants sur Internet (AEI)

Les recherches portant sur les AEI convergent toutes vers le même constat : il n'existe pas de profil type d'abuseur, ces individus ne forment pas un groupe homogène, proviennent de divers milieux et leurs motivations sont divergentes. Par exemple, un groupe de chercheurs a récemment soutenu l'hypothèse selon laquelle certains individus seraient motivés par les contacts sexuels hors ligne alors que d'autres prédateurs seraient davantage intéressés par des relations virtuelles. Selon les résultats des deux premiers sondages *Youth Internet Safety Survey* (2000, 2005) menés aux États-Unis, **la plupart des cas de sollicitation sexuelle sur Internet impliquent un jeune homme et une adolescente âgée de 14 à 17 ans. Les cas de sollicitation sexuelle envers les enfants prépubères sont pour leur part plutôt rares sinon pratiquement inexistant.** En raison de leur stade de développement, les enfants sont beaucoup moins réceptifs aux avances sexuelles en ligne que les adolescents et sont relativement absents des salons de clavardage et des réseaux sociaux.

Pour manipuler leurs victimes, les prédateurs usent rarement de la tromperie, de la coercition et des menaces. Dans une analyse des événements de leurre aux États-Unis, Wolak et ses collègues (2004) ont découvert que 95 % des prédateurs abordaient leurs victimes sans mentir sur leur âge ou leurs intérêts sexuels. La mise

« La nature de la majorité des abus repose sur l'incapacité légale de fournir un consentement éclairé. »

en condition (en anglais *grooming*) par la séduction constitue le *modus operandi* de la plupart des suspects. En usant de flatteuse et d'attention, les prédateurs visent à gagner la confiance des jeunes et à réduire leurs inhibitions en développant une relation intime avec eux en vue de sévices sexuels. Les jeunes qui acceptent alors de rencontrer l'individu hors ligne « consentent » ainsi à s'engager dans une relation sexuelle, laquelle est d'ailleurs répétée dans 73 % des cas. Il ne faut toutefois pas leur faire porter le blâme. En effet, sur le plan du développement cognitif, les jeunes ne sont pas au même niveau que les adultes. Soumis à un processus de conditionnement, surtout lorsque exempt de menaces, les jeunes aux prises avec un délinquant sexuel ne sont pas toujours en mesure de prendre pleinement conscience du caractère malsain et illégitime d'une relation sexuelle avec un adulte. **La nature de la majorité des abus reposerait ainsi sur l'incapacité légale de fournir un consentement éclairé.**

Cette situation expliquerait en partie pourquoi les jeunes sont réticents à dénoncer leur situation, ne se considérant pas comme des victimes d'abus de la part de la personne avec laquelle ils ont développé une relation significative en ligne. Au-delà de leurs différences, les prédateurs exploitent tous, d'une manière ou d'une autre, la curiosité des jeunes à l'égard de la sexualité et de l'amour, comportement somme toute assez naturel chez les adolescents. On pourrait arguer ici que la naïveté et l'innocence y sont pour beaucoup, mais les recherches démontrent que, vers 12-13 ans, les utilisateurs d'Internet ont un degré de compréhension semblable à celui des adultes par rapport aux mauvaises expériences qui pourraient

survenir sur la toile. Ils font preuve de compétences en matière d'autoprotection, autant sur les réseaux sociaux que dans leurs usages des technologies numériques :

« Malgré les préoccupations exprimées par les adultes, les jeunes à qui nous avons parlé sont conscients des risques courus en ligne, régulent généralement leurs comportements pour éviter et gérer ces risques et font constamment preuve de résilience et de compétence dans leurs réactions face à ces risques. » (Jeunes canadiens dans un monde branché III, 2012).

Certains jeunes sont toutefois particulièrement à risque de victimisation et partagent des facteurs de vulnérabilité qui en font des victimes potentielles pour les prédateurs.

Qui sont les jeunes les plus à risque?

Des chercheurs ont compilé les facteurs évoqués pour tenter de rendre compte de la vulnérabilité des jeunes sur Internet et des probabilités de victimisation multiples en ligne. L'examen des caractéristiques des jeunes ayant été victimes de sollicitation sexuelle non désirée, de harcèlement ou d'exposition à des contenus offensants sur Internet démontre qu'ils présentent un profil de risque important dont une victimisation de nature sexuelle (hors ligne) antérieure, des troubles psychologiques (dépression, faible estime de soi, faibles capacités cognitives et d'affirmation, abus de substances), un attachement parental déficient, une orientation sexuelle incertaine, notamment chez les garçons, une mauvaise intégration sociale, un faible attachement au milieu scolaire, des

comportements sexuels précoces, etc. Ces caractéristiques rendant les jeunes plus vulnérables à la séduction ne sont toutefois pas des déterminants en soi. Elles augmentent les probabilités de subir une forme de victimisation sur Internet seulement lorsqu'elles sont associées à certains comportements et activités considérés comme à risque. À ce sujet, la diffusion d'informations personnelles en ligne, souvent perçue comme une pratique très risquée par les parents et les médias, n'apparaît pas comme une condition menant inévitablement à une victimisation. La pratique de donner son nom, son numéro de téléphone, son adresse ou d'indiquer à quel endroit on se trouve est à ce point généralisée chez les jeunes internautes que les événements problématiques survenant en ligne, beaucoup moins prévalents, ne peuvent être expliqués uniquement de cette manière. La multiplication des plates-formes numériques et la popularité des sites de réseautage social semblent également ne pas avoir changé les stratégies des AEI dans la mesure où les infractions sexuelles adulte-adolescent initiées au moyen des technologies numériques impliquent des suspects en quête de jeunes vulnérables et non de victimes aléatoires. Il va sans dire toutefois que ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car l'information publique diffusée par les jeunes sur leurs pages personnelles comme leurs loisirs ou leurs intérêts peuvent servir aux prédateurs pour aborder ou manipuler leurs victimes potentielles.

Les sondages réalisés aux États-Unis ont permis d'établir certains comportements qui font augmenter les probabilités de victimisation chez les jeunes. **Interagir en ligne avec des inconnus, parler de sexualité à des inconnus dans des salons de clavardage ou des sites de rencontres, avoir un nombre élevé d'inconnus dans sa liste d'amis sur les réseaux sociaux, rechercher activement de la**

pornographie sur Internet et adopter des comportements agressifs en ligne (harcèler et insulter des individus de manière intentionnelle) comptent parmi ces comportements ou activités considérés comme étant à risque. Les jeunes ayant participé à trois ou quatre de ces activités seraient de cinq à onze fois plus susceptibles d'être victimisés en ligne que ceux n'ayant pas participé à ce genre d'activités. Ces comportements sont néanmoins rares et ne correspondent pas au profil type des jeunes internautes (seulement 5 % des jeunes discutent de sexualité avec des inconnus). Ils s'observent généralement chez les adolescents de 14 à 17 ans, période à laquelle les jeunes s'engagent dans des relations interactives en ligne complexes et s'exposent à davantage de risques suivant le développement normal de leur sexualité et de l'éveil de leurs désirs. En conjuguant l'immaturation, l'inexpérience et l'impulsivité associées à l'adolescence, on comprend mieux en quoi certains jeunes sont plus vulnérables à la séduction par des adultes qui jouent sur le sentiment amoureux, se présentent comme des mentors dans la découverte de leur sexualité et profitent de l'iniquité de pouvoir au cœur de la relation.

Le consensus reste à faire à propos des facteurs de vulnérabilité alors que chacun y va de sa typologie ou avance de nouvelles hypothèses. Au demeurant, plusieurs des facteurs recensés sont les mêmes que ceux qui permettent d'identifier les jeunes à risque d'abus sexuel hors ligne. À la lumière des travaux portant sur le leurre d'enfants, **il apparaît pour l'instant que la vulnérabilité des jeunes à l'égard des délinquants sexuels sur Internet se traduirait davantage sur le plan interactionnel que dans l'acte passif de publier de l'information de nature personnelle en ligne.**

Malgré la faible prévalence des cas déclarés à la police au Québec et des connaissances parcellaires dont nous disposons à ce sujet, le leurre informatique demeure tout de même une préoccupation importante puisqu'un seul prédateur actif peut faire beaucoup de dommages sur la toile et stigmatiser durablement ses victimes, qu'elles soient abusées virtuellement ou agressées hors ligne. Le cas du québécois Daniel Lesiewicz ayant fait plus d'une centaine de victimes âgées de 13 à 17 ans entre 2006 et 2008 en est un exemple particulièrement troublant (Radio-Canada, 2011).

Dans le contexte culturel et technologique actuel, il est important de demeurer vigilant face aux crimes sexuels initiés sur Internet. Les environnements numériques sont propices à la commission de délits par des déviants sexuels alors que le bassin de victimes potentielles augmente constamment par la massification de l'usage des technologies numériques et la multiplication de ses plates-formes virtuelles (sites de réseautage, applications, univers virtuels, jeux en ligne massivement multijoueurs, etc.) ou physiques (téléphones intelligents, tablettes numériques, etc.). La popularité croissante des espaces de socialisation et des supports technologiques auront probablement pour effet de multiplier les situations dans lesquelles la virtualité sera au centre de l'acte criminel. Les études américaines notent par ailleurs une tendance à l'incivilité dans les relations entre adolescents comme le démontre la hausse des cas de harcèlement et de cyberintimidation chez les jeunes. Ces éléments soulignent donc toute l'importance de continuer à intervenir sur les phénomènes associés aux mauvais usages des outils de communication.

Le fait également que les jeunes soient compétents en matière de technologies numériques et conscients des problèmes qui pourraient survenir ne les immunise pas

pour autant contre tous les dangers, surtout lorsque le suspect est une personne connue de la victime. Cela est d'autant plus vrai en matière de relations amoureuses et d'exploitation sexuelle. Les jeunes n'ont pas toujours la maturité requise pour comprendre les conséquences négatives que peut avoir une relation intime avec un adulte sur le développement sain de la sexualité ni pour percevoir l'iniquité de pouvoir qui siège au cœur d'une telle relation.

Ainsi, il demeure pertinent et essentiel d'agir en matière de prévention en favorisant tout d'abord le développement de l'esprit critique des jeunes à l'égard des outils de communication et, en parallèle, d'une éducation à la sexualité tenant compte de leur stade de développement. Ces efforts sont d'autant plus justifiés dans un environnement marqué par la surenchère du sexuel, l'hypersexualisation des jeunes, la banalisation de la pornographie qui, pour certains auteurs, contribuent à érotiser l'enfance et à brouiller les distances intergénérationnelles. En ce sens, les AEI et les potentiels agresseurs doivent également être ciblés par les campagnes de sensibilisation afin de lutter contre les facteurs culturels pouvant désinhiber le passage à l'acte. Avant toute chose, il serait avisé de réaffirmer que les relations sexuelles entre adultes et adolescents contreviennent à la loi mais, aussi, aux normes sociales, aux responsabilités que les adultes ont envers les jeunes et, surtout, aux rôles primordiaux qui leur incombent, c'est-à-dire le mentorat, la garde et la protection de la jeunesse. Dans cette perspective, protéger les jeunes, c'est aussi leur enseigner à reconnaître et à éviter toutes les formes de victimisation sexuelle, qu'elles soient initiées en ligne ou non, à commencer par les plus prévalentes et les moins faciles à aborder que les cas spectaculaires faisant souvent la manchette. •

8

LA MAC-GANG : UN OUTIL INÉDIT D'ÉVALUATION DE L'ADHÉSION À LA CULTURE DE GANG

CHANTAL FREDETTE, M. Sc., Étudiante au doctorat à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et agente de planification, de programmation et de recherche au Centre d'expertise sur la délinquance des jeunes et les troubles du comportement du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire et JEAN-PIERRE GUAY, Ph. D. professeur agrégé à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, chercheur associé au Centre international de criminologie comparée et chercheur titulaire à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal

Introduction

L'influence de l'association aux pairs délinquants sur les conduites délinquantes préoccupe les chercheurs et les cliniciens depuis longtemps. L'appartenance aux gangs de rue, jugée comme la manifestation la plus dangereuse de l'association aux pairs délinquants, fait l'objet d'une attention encore plus particulière. Il n'est donc pas étonnant que l'identification des membres de gangs soit au cœur des préoccupations des organismes voués à la protection du public. Or, un survol des travaux sur le phénomène des gangs fait état de deux difficultés importantes : d'une part, les problèmes liés aux définitions de gang, membre de gang ou crime de gang et, d'autre part, ceux concernant la validité des méthodes visant à mesurer l'appartenance aux gangs.

Une façon de résoudre ces problèmes est d'étudier les différentes dimensions permettant de préciser le concept de l'association aux gangs. La culture de gang figure parmi les principaux concepts évoqués pour comprendre l'association aux gangs. Ses manifestations sont au nombre des critères d'identification des membres de gangs de rue utilisés par les autorités policières, et plusieurs suspectent qu'elle contribue à l'accroissement du rythme de leur délinquance. Une Mesure de l'Adhésion à la Culture de Gang (MAC-Gang) a été élaborée, soumise à des experts afin qu'ils en valident le contenu et mise à l'épreuve par des intervenants dans le cadre d'un premier examen de fidélité, en plus d'être administrée à des contrevenants placés sous la responsabilité des centres jeunesse et de la Direction générale des services correctionnels (DGSC) du ministère de la Sécurité publique.

Le présent article présente brièvement les démarches relatives à la conception de la MAC-Gang et les résultats préliminaires quant à l'influence de l'adhésion à la culture de gang sur les probabilités d'être identifié comme membre ou de se reconnaître comme tel et à l'influence de l'adhésion à la culture de gang sur la prévalence des comportements délinquants.

Définir, opérationnaliser et mesurer la culture de gang

Pour mesurer l'adhésion à la culture de gang, il fallait d'abord statuer sur sa nature et ses manifestations. Une recension des écrits a permis de préciser une première définition de la culture de gang et une première série de marqueurs de sa présence qui ont été soumis à deux panels d'experts. Le premier panel était composé de 11 professionnels reconnus pour leur expertise en matière de gangs au Québec et travaillant dans les milieux policiers, judiciaires et communautaires, dans les centres jeunesse et au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Le second panel était, quant à lui, composé de six contrevenants identifiés officiellement comme membres de gang, se reconnaissant eux-mêmes engagés dans des activités de gang et placés sous la responsabilité du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU).

Il a été possible de définir la culture de gang comme un univers de significations partagées, transmis de génération en génération, qui inclut des symboles et des signes de reconnaissance (huit items), des règles et des rituels (onze items), de même

que des normes et des valeurs (neuf items). Les 32 items de culture de gang ont alors été soumis à un premier test de fidélité. Plus spécifiquement, un examen exploratoire des cotations interjuges a été mené pour évaluer le degré d'accord sur l'évaluation de la présence des items de culture de gang chez différents observateurs placés face à un même stimulus. Ainsi, 75 professionnels du CJM-IU, du Centre jeunesse de Laval et de la DGSC ont été invités à coter les indicateurs de culture de gang à partir de vignettes cliniques. Ce premier test a révélé des accords interjuges très satisfaisants (coefficient de corrélation intraclasse de 0,91 à 0,94).

LA MAC-Gang : Mesure l'Adhésion à la Culture de Gang

Bien qu'un groupe de pairs puisse présenter de nombreux indicateurs de culture de gang, cela ne signifie pas pour autant que tous ses membres y adhèrent au même degré. Dans une perspective d'évaluation et de gestion du risque, c'est la question de l'adhésion à la culture de gang sur le plan individuel qui apparaît plus utile. Pour être en mesure de l'évaluer, 43 autres items ont été créés afin de composer la MAC-Gang. Ces 43 items permettent spécifiquement de mesurer le degré d'importance qu'un contrevenant accorde aux indicateurs de culture de gang. Administrée dans le cadre d'un entretien directif de 30 minutes en moyenne, la MAC-Gang permet donc d'évaluer, à partir des 32 items principaux, le niveau de culture de gang dans le groupe de pairs le plus régulièrement fréquenté par un contrevenant

(score total de 32 à 160) et de mesurer, à partir des 43 items secondaires, le niveau d'adhésion à la culture de gang de ce dernier (score total de 43 à 215).

L'adhésion à la culture de gang : son rôle dans l'identification des membres et son effet sur la délinquance

Le test de la réalité étant incontournable, la MAC-Gang est administrée à des contrevenants mineurs et adultes afin notamment d'analyser la relation entre l'adhésion à la culture de gang et les probabilités d'être identifié ou de se reconnaître comme membre de gang, et la prévalence des conduites délinquantes. L'identification des membres de gangs est mesurée à l'aide des données officielles (recueillies à partir de l'analyse des dossiers des participants à l'étude) et de l'autoadmission (mesurée à l'aide d'un questionnaire sur l'appartenance aux gangs autorévolée). Quant à la délinquance, elle est mesurée à l'aide de l'adaptation du Self-Report of Offending – Revised (SRO-R).

À ce jour, 120 hommes contrevenants, dont 65 placés sous la responsabilité des centres jeunesse et 55 sous celle de la DGSC, ont accepté de participer à l'étude.

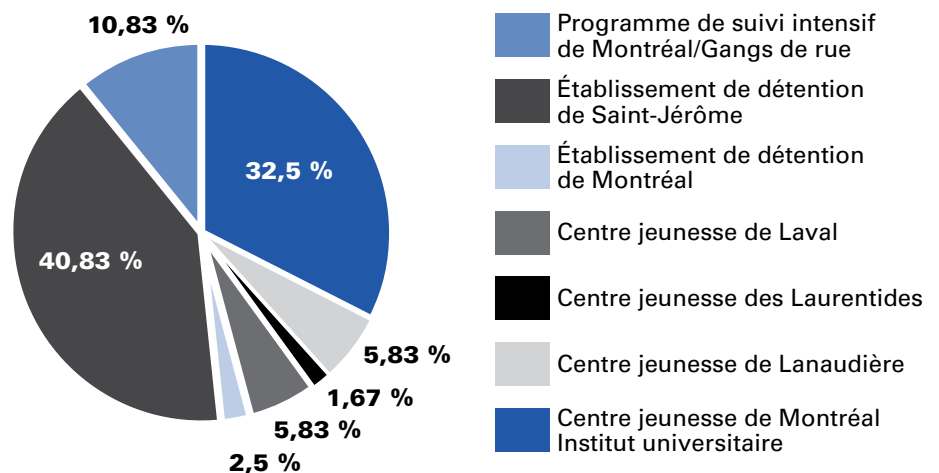
Majoritairement détenus ou en mise sous garde (86,7 %) au moment de leur participation à la recherche, ils étaient âgés de 14 à 35 ans (moyenne = 20,6) et 45 % d'entre eux s'identifiaient comme Québécois.

Quarante-deux participants se considéraient (n = 22) ou s'étaient considérés (n = 20) comme membres d'un gang de rue. Parmi les 61 répondants pour qui l'analyse de dossier a été effectuée, 20 étaient identifiés comme membres de gang soit par les policiers soit par les intervenants des milieux de prise en charge. Seulement neuf d'entre eux se

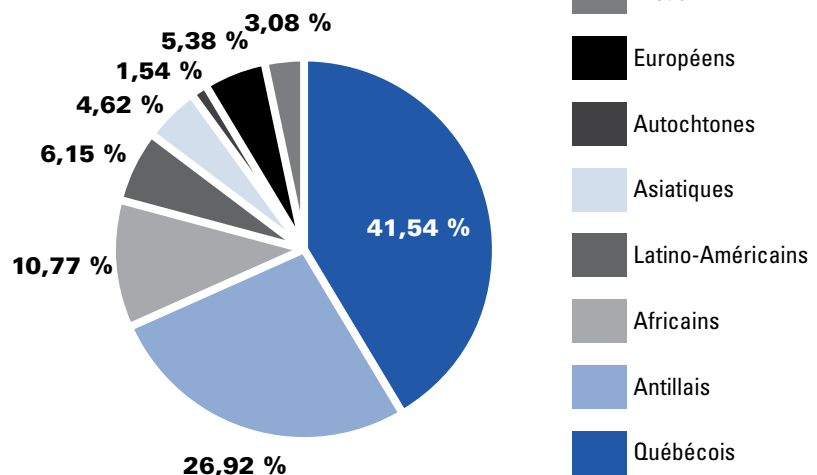
considéraient ou s'étaient déjà considérés comme membres de gang. De plus, la majorité des 120 répondants révélaient avoir perpétré (au cours des 12 derniers mois précédant leur participation à la recherche pour ceux suivis dans la communauté ou précédant leur détention ou mise sous garde pour les autres) des délits contre la personne (76,7 %) et les biens (86,1 %), avoir participé au trafic de drogues (65 %) et avoir possédé une arme (66,4 %). Enfin, leur score moyen à la MAC-Gang était de 106,3 sur un total de 21, le score le plus faible étant de 46 et le plus élevé de 196.

Avant d'étudier l'influence de l'adhésion à la culture de gang sur l'identification de membres et les conduites délinquantes, il fallait s'assurer de la cohérence interne de la MAC-Gang, c'est-à-dire vérifier si tous ses items mesurent l'adhésion à la culture de gang. Cet exercice est, règle générale, possible par le calcul de coefficients de fidélité (le plus souvent le coefficient alpha de Cronbach). Les analyses ont permis d'établir que la MAC-Gang présente une très bonne cohérence interne (alpha de Cronbach = 0,95). Ce faisant, il nous est alors possible de mettre en relation les scores à la MAC-Gang de

Provenance institutionnelle des hommes contrevenants qui ont accepté de participer à l'étude



Appartenance ethnoculturelle des hommes contrevenants qui ont accepté de participer à l'étude



même que les probabilités d'être identifié et de se reconnaître comme membre de gang et la prévalence des conduites délinquantes autorévélees.

Dans un premier temps, les résultats préliminaires révèlent que les mesures de l'appartenance aux gangs officielle et autorévéleée révèlent deux réalités distinctes. Alors que la première nous éclaire davantage sur l'âge et l'appartenance ethnoculturelle autorévéleée des contrevenants, la seconde apparaît en mesure de nous informer sur d'autres dimensions de l'association aux gangs, soit le niveau d'adhésion à la culture de gang et les probabilités d'avoir commis un crime de violence.

Dans un deuxième temps, les résultats préliminaires révèlent que les scores à la MAC-Gang sont significativement associés à la prévalence des conduites délinquantes. En effet, plus le score est élevé, plus les risques que le contrevenant admette avoir commis un crime contre la personne et contre les biens, avoir participé au trafic de stupéfiants et avoir possédé une arme augmentent.

Les résultats préliminaires présentés dans le présent article révèlent, d'une part, que l'adhésion à la culture de gang est significativement associée aux probabilités qu'un contrevenant se reconnaisse comme membre d'un gang et, d'autre part, aux risques que celui-ci admet avoir commis

des délits contre la personne et des délits contre les biens, d'avoir été engagé dans le trafic de stupéfiants et d'avoir possédé une arme. Cela dit, les scores à la MAC-Gang semblent s'avérer de meilleurs indicateurs des conduites délinquantes que l'identification officielle ou autorévéleée des membres de gangs; exception faite dans ce dernier cas des crimes contre la personne. L'exercice d'identifier les membres de gangs semble donc relativement inutile lorsque vient le temps d'évaluer l'engagement dans la délinquance. Cela est particulièrement juste en ce qui concerne l'identification officielle par les agences de contrôle.

| Portrait des membres de gangs officiels | GDR (n = 20) | N-GDR (n = 41) | Total (n = 61) |
|---|--------------|----------------|----------------|
| Âge (14 à 35 ans) | 17,5 ans | 20,7 ans | ** |
| Appartenance ethnoculturelle (autre que québécoise) | 90 % | 46,3 % | *** |
| Score total à la MAC-Gang (43 à 215) | 122,8 | 112,0 | N.S.a |
| Crimes contre la personne (oui) | 73,7 % | 68,4 % | N.S.a |
| Crimes contre les biens (oui) | 84,2 % | 83,8 % | N.S.a |
| Participation au trafic de stupéfiants (oui) | 84,2 % | 70,3 % | N.S.a |
| Possession d'armes (oui) | 73,7 % | 60,5 % | N.S.a |

Différences entre les deux groupes non significatives.

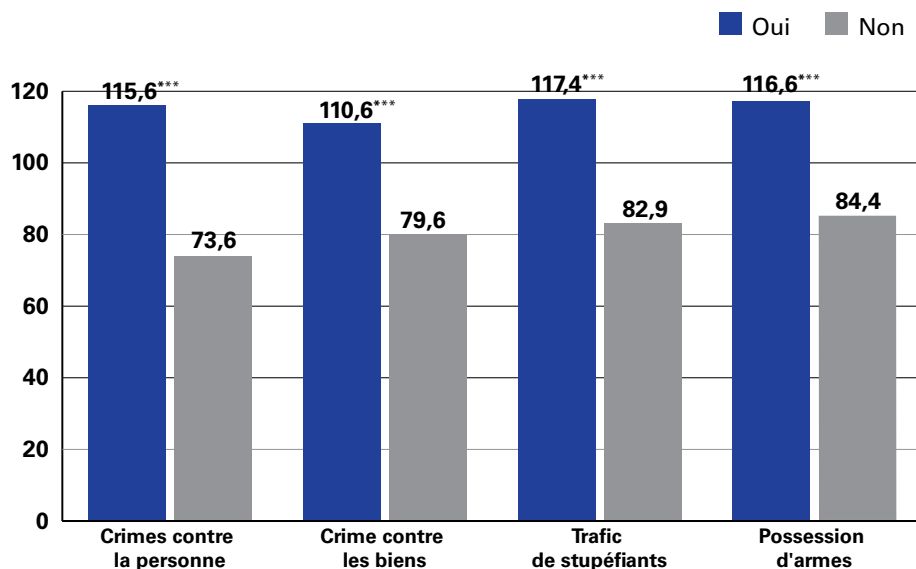
** p ≤ 0,01 *** p ≤ 0,001

| Portrait des membres de gangs autorévéleés | GDR (n= 42) | N-GDR (n= 77) | Total (n = 119) |
|---|-------------|---------------|-----------------|
| Âge (14 à 35 ans) | 20,7 ans | 20,6 ans | N.S.a |
| Appartenance ethnoculturelle (autre que québécoise) | 73,8 % | 44,2 % | ** |
| Score total à la MAC-Gang (43 à 215) | 129,1 | 93,7 | *** |
| Crimes contre la personne (oui) | 88,1 % | 71,2 % | * |
| Crimes contre les biens (oui) | 92,9 % | 81,9 % | N.S. |
| Participation au trafic de stupéfiants (oui) | 73,8 % | 65,3 % | N.S. |
| Possession d'armes (oui) | 78,6 % | 60,3 % | N.S. |

Différences entre les deux groupes non significatives.

** p ≤ 0,01 *** p ≤ 0,001

Scores à la MAC-Gang selon les catégories de délits autorévélés



***Différences significatives $p \leq 0,001$

Du point de vue de l'évaluation et de la gestion du risque, il semble plus pertinent de s'intéresser au niveau d'adhésion à la culture de gang des personnes contrevenantes que de chercher à savoir qui est ou non membre d'un gang. En ce sens, il semble que la MAC-Gang puisse s'avérer un outil plus utile que les différents processus d'identification des membres de gangs quand vient le temps d'évaluer la prévalence des conduites délinquantes. Bien que notre démarche ne soit pas exempte de limites, elle semble être une avenue prometteuse afin d'améliorer les interventions auprès des personnes contrevenantes, mineures ou adultes. •

UN REGARD NEUF SUR LE PHÉNOMÈNE DES GANGS DE RUE

SYLVIE HAMEL, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières



Dans la majorité des écrits concernant le phénomène des gangs de rue, la question de sa définition est caractérisée par son équivocité, par les controverses qu'elle suscite ou simplement par son inexistence. M^{me} Sylvie Hamel a accepté le défi de revenir sur quinze ans de recherche sur les gangs depuis la parution du rapport *Jeunesse et gangs de rue*. La question de la définition est évidemment abordée, et plusieurs constats s'en dégagent d'ailleurs, mais aussi la question de son ampleur, les facteurs de risque liés à l'adhésion, la structure et le fonctionnement des gangs et les stratégies d'intervention.

Issue d'une action concertée du Fonds de recherche québécois – société et culture, dont les partenaires étaient le ministère

de la Sécurité publique, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, cette mise à jour des connaissances est essentielle pour avoir une compréhension actuelle des gangs de rue. Si les connaissances ont beaucoup évolué depuis 15 ans dans ce domaine de recherche, les interventions auprès des jeunes à risque de s'adhérer aux gangs doivent aussi évoluer.

Pour avoir accès au document complet, consultez le portail d'information sur les gangs de rue Choisis ton gang : gangsderue.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/documents/phenomene_des_gangs_ici_et_ailleurs.pdf

« les connaissances se sont beaucoup développées sur le sujet depuis les 15 dernières années, tant au plan théorique, qu'aux plans empirique et pratique »

Contexte de la recherche

L'objectif principal du projet en titre consiste à élaborer une nouvelle synthèse des connaissances sur le phénomène des gangs, tel que celui-ci se manifeste au Québec, en Amérique et ailleurs dans le monde. Il s'agit donc d'une synthèse contemporaine des connaissances sur le phénomène des gangs, de même que d'une synthèse critique s'articulant autour de ce que nous savons déjà sur la question. Pour ce faire, celle-ci s'appuie, en grande partie, sur la première recension publiée en 1997¹ et à partir de laquelle nous avons élaboré notre cadre d'analyse.

Cette nouvelle synthèse des connaissances devrait intéresser les acteurs de différents milieux de pratique, soit policier, communautaire, institutionnel et scolaire. D'abord, parce qu'elle cherche à revoir l'anatomie du problème, notamment ses définitions, ses théories explicatives, les processus qui y sont associés ainsi que les caractéristiques internes et externes des jeunes à risque de se joindre aux gangs. Et parce qu'elle met en lumière de nouvelles dimensions, avec la contribution de disciplines qui jadis ne s'intéressaient pas au problème mais qui aujourd'hui portent un regard différent sur celui-ci. De plus, la recension des programmes de prévention et d'intervention prometteurs fait apparaître de nouvelles pratiques et de nouvelles stratégies faisant écho aux avancées des connaissances plus fondamentales sur le sujet. Avec des données se rapportant à leur expérimentation et à leur évaluation.

1. Hébert, J., Hamel, S., & Savoie, G. J. (1997). *Jeunesse et gangs de rue – Phase I: Revue de littérature. Rapport soumis au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal*. Montréal, Québec: Institut de recherche en développement social pour les jeunes.

Cela dit, les considérations récentes qu'il en émerge sur la lutte contre les gangs de même que sur sa prévention et son intervention, en milieu scolaire institutionnel et communautaire devraient interpeller les praticiens, tout autant que les acteurs du milieu universitaires.

Sur le plan méthodologique, les recherches bibliographiques servant à constituer le corpus de la recherche se sont concentrées sur les 15 dernières années, allant de 1995 à aujourd'hui. Pour ce faire, diverses banques d'articles scientifiques et sites de recherches ont été consultés.

Quelques constats

Ce résumé ne peut évidemment qu'effleurer les principaux constats émergeant de cette recherche. Mais le plus important d'entre eux sont sans conteste que les connaissances se sont beaucoup développées sur le sujet depuis les 15 dernières années, tant sur le plan théorique, que sur les plans empirique et pratique et que la contribution de nouvelles disciplines au développement des connaissances sur les gangs est majeure.

Sur le plan théorique, par exemple, nous voyons l'apport de modèles sociologiques récents introduisant la notion de réseau qui amène à considérer autrement le processus de l'affiliation aux gangs. Or, si nous le décrivions jadis de manière relativement linéaire et séquencée, il apparaît dès lors plus naturel que nous pouvions l'imaginer, répondant à des règles de réciprocité que nous retrouvons dans d'autres contextes sociaux. En principe, de telles considérations devraient entraîner de nouvelles réflexions sur la prévention du

phénomène des gangs en ce qui concerne particulièrement les stratégies que nous destinons aux jeunes à risque dans l'intérêt de les « empêcher » d'entrer dans les gangs. Ou encore, à propos de celles que nous consacrons aux jeunes membres de gangs pour tenter de les « sortir » des gangs, alors que ce milieu constitue essentiellement leur famille et leur univers social.

Ajoutons que les recherches récentes jettent un éclairage nouveau sur les caractéristiques auxquelles répondent les filles qui se joignent aux gangs, et qui apparemment ne sont pas si différentes de celles auxquelles répondent les garçons. Et que le portrait que trace la littérature actuelle de ces derniers apparaît aujourd'hui plus nuancé qu'auparavant, avec une attention nouvelle portée à leur santé mentale. En fait, nous entrevoyons que ces jeunes puissent manifester des problèmes internalisés et non seulement externalisés.

En contrepartie, nous constatons aussi chez tous les acteurs qui proposent de nouveaux programmes de prévention et d'intervention une tendance à vouloir mieux englober la complexité du phénomène, à travailler à la fois sur ses dimensions individuelle, familiale et sociale et, par conséquent, à travailler de manière concertée pour tenter de former de meilleurs systèmes d'intervention. Dans cette foulée, les approches collaboratives, multimodales, globales et intégrées ont pris une place importante dans la littérature des 15 dernières années. Et les évaluations de ces nouvelles pratiques nous instruisent mieux qu'avant sur les opérations, les étapes et les enjeux qui s'y rattachent.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE

POUR LES JEUNES CONTREVENANTS : DE TU VEUX SORTIR DE TA GANG? À SORTIE DE SECOURS

DĪANA BÉLICE, coordonnatrice et agente de mobilisation, programme *Sortie de secours*, Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants

La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants (FQJC) a vu le jour en 1979 avec la mission de venir en aide aux jeunes contrevenants âgés de 12 à 17 ans, avant, pendant ou après leur peine rattachée à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Cette mission s'appuie sur la forte conviction que miser sur l'intégration sociale des jeunes ayant commis des délits contribue à en faire des citoyens à part entière et, même, des modèles pour leur communauté.

C'est dans ce contexte que la FQJC a mis sur pied en 2004 le projet *Tu veux sortir de ta gang?* dont les activités se sont poursuivies jusqu'en 2008. À l'époque, le projet concentrait ses interventions auprès de la clientèle masculine gravitant dans différentes sphères du crime organisé, dont les gangs de rue. À la lumière des résultats obtenus auprès de la clientèle cible, des constats qui se dégagent de l'évaluation des approches et des modes d'intervention utilisés, de même que des rétroactions et suggestions des multiples partenaires institutionnels et communautaires, plusieurs ajustements ont été apportés afin d'améliorer le projet. Grâce aux nouvelles possibilités de financement proposées par le ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue, la FQJC a pu bonifier le projet original et lancer le programme *Sortie de secours* en janvier 2009. Par la même occasion, la clientèle cible a été élargie aux jeunes filles, souvent victimes d'exploitation sexuelle en contexte de gang.

Sortie de secours œuvre auprès des jeunes âgés entre 14 et 25 ans, principalement sur les territoires du Grand Montréal et de la Montérégie. Quelques jeunes provenant de Laval, des Laurentides ou de Lanaudière ont également été accueillis par le programme. Toutefois, des liens plus étroits avec les organismes clés de ces trois régions doivent être établis afin de mieux répondre aux besoins des jeunes de ces milieux où le phénomène des gangs est présent et manifeste.

Sortie de secours : « consolider et activer un réseau sociocommunitaire d'accompagnement direct et engagé auprès de jeunes à risque ou impliqué dans un gang de rue »

Le programme *Sortie de secours* s'inspire de l'approche *Wraparound*, définie comme « un continuum complet de services personnalisés et de réseaux de soutien qui sont adaptés aux besoins particuliers des personnes à risque¹ ». En d'autres termes, les intervenants de *Sortie de secours* placent les jeunes au centre de leurs interventions et collaborent à l'atteinte des objectifs qu'ils se sont préalablement donnés à l'intérieur de leur plan d'intervention individuel. Le programme *Sortie de secours* de la FQJC peut être résumé en quelques mots, soit la mise en place d'un

filet de sécurité et d'un soutien adapté à la situation de chaque jeune.

Créer un filet de sécurité autour des jeunes est primordial. Pour ce faire, il faut au préalable cibler leurs besoins afin d'élaborer des plans d'action personnalisés permettant d'agir sur les bons facteurs de risque et, surtout, de protection. Par la suite, il faut activer et consolider un réseau sociocommunitaire d'accompagnement autour de ces jeunes, pour ensuite les amener à explorer des ressources qui peuvent leur venir en aide. L'intervenant de *Sortie de secours* exerce un rôle de soutien et de catalyseur. Il propose des pistes de solutions, mobilise les ressources dans le milieu et accompagne les jeunes dans leur démarche.

Si le travail de l'intervenant est ponctuel, il peut avoir des conséquences considérables dans la vie des jeunes qui participent tous au programme de manière volontaire. Dans le cadre de rencontres informelles, l'objectif est de les amener à s'investir dans des activités positives avec des pairs et/ou des modèles prosociaux. Ces nouvelles occupations peuvent contribuer à réduire substantiellement leurs activités criminelles et délinquantes. Elles diminuent également la fréquence et l'intensité de leurs liens avec les membres des gangs, des groupes criminels dont ils font partie ou autour desquels ils gravitent. Se mettent ainsi en place les éléments clés pour leur insertion ou leur réinsertion sociale, que ce soit à l'école ou au travail.

1. Walker, Koroloff et Schutte, 2003, in Centre national de prévention du crime. Prévention de la violence des gangs de jeunes : Aperçu des stratégies et des approches, Centre national de prévention du crime, Ottawa (Ontario), Sécurité publique Canada, 2012, [en ligne], <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/ygpf/ygpf-osa-fra.aspx>.

Pour fonctionner, le programme doit s'appuyer sur de réels partenariats avec les différents professionnels qui gravitent déjà autour de ces jeunes. À cet égard, l'intervenant peut compter sur le réseau de partenaires et d'intervenants développé par la FQJC au cours des années. Sortie de secours peut ainsi compter sur de multiples ressources et sur des partenariats mis en place spécifiquement aux fins du programme, notamment avec Macadam Sud, une boîte de travail social sur la rive-sud de Montréal, et avec les écoles Marie-Anne et Antoine-Brosard de même qu'avec des commissions scolaires de Montréal et Marie-Victorin. Ces partenariats favorisent un meilleur arrimage des activités et des services offerts aux jeunes. Les intervenants de Sortie de secours y assurent d'ailleurs une présence au moins une fois par semaine.

Quelques données

Au cours de l'année 2011, Sortie de secours est venu en aide à 35 jeunes, dont l'âge variait de 15 à 23 ans. Les filles comptaient pour environ le tiers de la clientèle, soit 11 filles pour 24 garçons. Parmi ces 35 jeunes, 20 étaient considérés comme des membres actifs de gangs de rue, c'est-à-dire qu'ils étaient impliqués dans la planification ou participaient à des activités criminelles en groupe ou pour un groupe délinquant, officiellement reconnu ou non. Leurs activités criminelles étaient principalement reliées à de l'exploitation sexuelle. Neuf autres jeunes se situaient en périphérie de gangs, fréquentant des membres reconnus ou comptant parmi leur famille ou leurs proches des personnes au comportement délinquant. Finalement, 6 jeunes étaient considérés comme «à risque», ayant manifesté un intérêt à l'endroit des gangs de rue et présentant un ou plusieurs facteurs de risque associés à l'adhésion aux gangs comme la consommation de drogues, les mauvaises fréquentations ou encore de la délinquance.

À Montréal, le phénomène des gangs de rue demeure présent, mais est en constante évolution, se déplaçant et se complexifiant. Depuis plus de quatre ans, le financement reçu du ministère de la Sécurité publique pour le programme Sortie de secours permet de venir en aide aux jeunes gravitant autour des gangs de rue ou étant en processus de désaffiliation. Fort du succès obtenu au cours des dernières années, la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants souhaite bien évidemment poursuivre les actions entreprises, tout en développant une expertise permettant de répondre adéquatement à l'évolution rapide du phénomène des gangs de rue. La Fondation entend donc maintenir son action, avec l'ambition de devenir une référence dans le domaine de l'intervention auprès de cette clientèle. •

Dépôt légal – 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN : 2368-2531 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2013

Tous les droits réservés pour tous pays.
La reproduction et la traduction,
même partielles, sont interdites sans
l'autorisation des Publications du Québec.

LE BIP – UNE INVITATION AU PARTAGE!

Vous avez apprécié la lecture du deuxième numéro du BIP? Vous aimeriez y collaborer? Rien de plus simple : consultez la [Ligne Éditoriale](#) pour en apprendre davantage sur les orientations du BIP, son contenu et les normes de présentation encadrant la soumission d'articles.

Le BIP se veut un espace de partage favorisant la promotion des savoirs pratiques et théoriques des partenaires du ministère de la Sécurité publique ainsi que de tout autre acteur concerné par les enjeux de sécurité, de délinquance juvénile et de pratique d'intervention.

Le BIP invite les praticiens, les éducateurs, les intervenants et les chercheurs à faire connaître leurs travaux, innovations, expériences ou projets en les publiant dans le bulletin. Qu'il s'agisse de faire la promotion d'une activité, de l'évolution des pratiques d'intervention dans votre organisme ou des résultats de vos recherches, l'équipe de rédaction du BIP étudiera avec attention toute demande de publication provenant de son lectorat.

